

l'excuse de prendre ces moulins à vent pour autre chose? »

En d'autres termes: la nationalisation de la Banque d'Angleterre n'est que poudre aux yeux. Les masses veulent le socialisme? Quoi de mieux que de leur offrir en pâture la nationalisation de la Banque d'Angleterre? Cela a l'air draconien et révolutionnaire. En réalité, comme le dit « The Economist », cela n'a fait de mal à personne.

France

Il n'est même pas nécessaire d'examiner la loi française sur la « nationalisation du crédit » pour voir que cette mesure n'a absolument rien de socialiste. Le seul fait qu'elle a été votée presque à l'unanimité par l'Assemblée Constituante et qu'elle a été patronnée par des hommes comme Plevin et de Gaulle, indique déjà clairement que nous avons affaire, ici encore, à un geste symbolique.

Les masses françaises s'étaient prononcées si clairement pour un gouvernement socialiste, qu'il eût été dangereux de ne pas même faire semblant de tenir compte de leur volonté.

Comme la loi anglaise, la loi française prévoit le rachat des actions par l'Etat. Ce rachat s'étendra sur une période de 50 ANS. Pendant ces 50 ans, les actionnaires toucheront, comme l'écrit « L'Humanité » du 1er décembre, « leurs revenus dans les conditions auxquelles ils étaient accoutumés ». Cette indemnisation coûtera aux contribuables français 230 millions par an, et cela pendant 50 ans. Même nos petits-enfants devront se serrer la ceinture pour servir à messieurs les actionnaires de la Banque de France les revenus « auxquels ils sont accoutumés », comme dit si bien « L'Humanité ».

Comme la loi anglaise également, la loi française laisse subsister, à côté du secteur nationalisé, un secteur libre qui ne couvre pas moins de 50 % du marché financier et ne compte pas moins de 700 banques avec leurs 8.400 succursales. Pourquoi cette demi-mesure? Personne ne l'a expliqué. Mais on comprend très bien la pensée qui a guidé les auteurs du projet et leurs inspirateurs. L'existence d'un secteur libre aussi important à côté du secteur nationalisé permet aux capitalistes d'échapper complètement à tout contrôle de l'Etat. Pourtant, les dispositions de la loi qui vient d'être votée ont de quoi rassurer ces messieurs. Qu'on en juge par la composition des Conseils d'administration auxquels sera confiée la gestion des quatre banques nationalisées. Chacun de ces Conseils se compose de DOUZE membres: HUIT de ceux-ci sont désignés par le gouvernement parmi les personnalités du monde financier, et même parmi les anciens actionnaires; DEUX parmi les membres du haut personnel et DEUX parmi les bureaucrates syndicaux (1).

Les électeurs français, qui ont donné la majorité aux partis ouvriers à l'Assemblée Constituante, doivent la trouver bien bonne! C'est justement une majorité inverse que l'on retrouve ici: DEUX représentants de la classe ouvrière contre DIX représentants du capital. Il ne manque pourtant plus de techniciens capables d'administrer les banques dans la CGT. On nous expliquera évidemment qu'il faut rassurer les clients... Mais les ouvriers français trouveront-ils cet « argument » suffisant?

(1) Entretemps les nouveaux directeurs des banques nationalisées ont été nommés: pour trois d'entre-eux, M. Exarra, du Crédit Lyonnais, M. Guillaume de Tarde, pour la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, et M. Cellier, pour la Société Générale. Il s'agit des anciens directeurs d'avant la nationalisation. Les capitalistes français n'ont-ils pas raison de trouver qu'au fond, il n'y a rien de changé!

Pour rassurer encore davantage les possédants, la loi stipule que le gouverneur de la Banque de France sera un représentant de l'« Inspection des Finances », institution qui groupe les meilleurs serviteurs du grand capital. Ce gouverneur présidera la « Commission de Contrôle des Banques », instituée par la loi de nationalisation pour remplacer les anciennes Assemblées générales de chacune des quatre grandes banques nationalisées. C'est dire si ses pouvoirs seront étendus. En réalité, comme le constate avec satisfaction « Le Monde », organe du Comité des Forges, « LA DIRECTION DU CREDIT SERA EFFECTIVEMENT ASSUREE, SOUS LE CONTROLE DU MINISTRE DES FINANCES, PAR LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE ».

Pour « surveiller » le secteur libre, la loi prévoit la création d'un « Conseil National du Crédit » auprès du ministre des Finances. La composition de ce Conseil National est calquée exactement sur celle des Conseils d'administration des banques nationalisées: sur les 39 membres qui le composent, il comprend 32 personnalités du monde financier et 7 représentants des syndicats, soit 1 représentant de la classe ouvrière, ou plus exactement de la bureaucratie syndicale, pour 4 représentants de la bourgeoisie!

Voilà ce que « Le Peuple » appelle un « exemple fécond qu'il nous sera peut-être utile de méditer ».

Pour de véritables Nationalisations sans Indemnités ni Rachat

« D'accord! » nous diront peut-être les « réalistes » réformistes ou stalinien. Ces nationalisations ne changent pratiquement rien à la domination du capital. Mais elles constituent un premier pas. Elles constituent surtout une victoire des principes socialistes, victoire qui en prépare d'autres. Mieux vaut cela que rien, comme dit Jacques Duclos dans « L'Humanité ».

Si ces mesures pouvaient être réellement « le premier pas » d'une politique visant à exproprier tout le grand capital, nous serions les premiers à y applaudir.

Car nous n'avons jamais dit que l'expropriation des banques et des trusts devait se faire en un jour, et nous ne repoussons en principe pas les nationalisations partielles. Le programme transitoire de la IVe Internationale le dit expressément: « Le programme socialiste de l'expropriation, c'est-à-dire du renversement politique de la bourgeoisie et de la liquidation de sa domination économique ne doit en aucun cas faire obstacle dans la présente période de transition, sous différents prétextes, à la revendication de l'expropriation de certaines branches de l'industrie parmi les plus importantes pour l'existence nationale ou de certains groupes de la bourgeoisie parmi les plus parasitaires »...

La nécessité de lancer le mot d'ordre de l'expropriation dans l'AGITATION quotidienne, par conséquent d'une manière fractionnée, et non pas seulement d'un point de vue PROPAGANDISTE, sous sa forme générale, est provoquée par le fait que les différentes branches de l'industrie se trouvent à divers niveaux de développement, occupent des places différentes dans la vie de la société et passent par divers stades de la lutte des classes. Seule la montée révolutionnaire générale du prolétariat peut mettre l'expropriation générale de la bourgeoisie à l'ordre du jour. L'objet des revendications transitoires est de préparer le prolétariat à l'accomplissement de cette tâche.

C'est dans cet esprit qu'en temps de

guerre les trotskystes dans tous les pays ont mis en avant le mot d'ordre de la nationalisation des usines de guerre, comme étant particulièrement accessible aux masses. De même lorsque Van Acker et le Drapeau Rouge nous révèlent que le trust Solvay a versé 20 millions pour la propagande léopoldiste, nous exigeons la nationalisation du trust Solvay, etc... Mais ces nationalisations partielles diffèrent profondément de celles des réformistes, des stalinien, des de Gaulle et Cie.

Pour les réformistes les nationalisations sont destinées à consolider l'ordre bourgeois ou à le sortir d'un mauvais pas (1), à moins qu'elles ne visent simplement à mettre à charge de l'Etat des entreprises qui ne sont plus rentables et qui sont cependant indispensables à l'économie générale. C'est le cas notamment pour la nationalisation des mines de charbon en Angleterre. De telles nationalisations ne se distinguent en rien de celles qui ont été accomplies en Allemagne sous la république de Weimar et plus tard sous Hitler.

Pour nous les nationalisations constituent des revendications TRANSITOIRES, c'est-à-dire qu'elles doivent constituer un pont entre le régime capitaliste et le régime socialiste et non servir à prolonger l'existence du capitalisme. C'est pourquoi nous rejetons complètement le rachat, sauf pour les petits actionnaires. En effet, le résultat pratique du rachat, c'est une soumission encore plus accentuée des finances d'Etat aux banquiers et monopolisateurs. Les charges qu'il impose sur les fonds publics retombent indirectement sur la masse des consommateurs. La possibilité qu'il laisse aux requins de la Bourse de transformer la nationalisation en une grande opération de spéculation apparaît clairement du projet stalinien sur la nationalisation des mines, ou l'indemnisation des actionnaires est fixée sur la valeur

(1) Comme l'a dit clairement le général de Gaulle: « Ce projet est de nature à placer le crédit entre les mains de la Nation en vue de sa reconstruction et de sa rénovation, et A CETTE FIN SEULEMENT ».

BOURSIERE des actions. Mais en tout cas, la nationalisation avec rachat revient toujours à faire payer à la collectivité soit les dettes des capitalistes, soit une nouvelle augmentation et stabilisation de bénéfices.

Particulièrement révoltante apparaît la question des indemnités dans le cas de l'industrie charbonnière et des sociétés des tramways. La première a reçu des subsides de l'Etat qui dépassent déjà le double de la valeur d'achat de leur mine. Les secondes ont décuplé leurs capitaux sans y investir de nouvelles sommes, uniquement grâce aux bénéfices réalisés et aux revalorisations régulières. Ce qui se pose pour des industries partielles, ce n'est pas le rachat, c'est au contraire, à côté de la nationalisation sans indemnités la restitution des sommes volées à la collectivité.

Parce que pour nous la revendication des nationalisations n'est qu'une revendication transitoire, nous lions en outre constamment cette revendication purement agitative à celle de l'expropriation totale de la grande bourgeoisie et à celui du contrôle ouvrier sur la gestion des entreprises, première étape du pouvoir ouvrier sur l'Etat tout entier.

A la différence des réformistes nous ne laissons aux travailleurs aucune illusion sur la possibilité de réaliser cette expropriation par la voie légale, parlementaire. Nous leur disons clairement que toute tentative visant à déposséder réellement la bourgeoisie des leviers de commande se heurtera à une résistance acharnée de celle-ci. Cette résistance prendra la forme d'une lutte armée, d'une guerre civile désespérée. Et nous les appelons à s'armer à leur tour pour briser cette résistance.

Ainsi conçues, les nationalisations partielles peuvent devenir un puissant levier révolutionnaire. Au contraire, les nationalisations à la sauce Attlee ou à la sauce de Gaulle ne peuvent que discréditer le socialisme, décourager la classe ouvrière et faire le jeu des démagogues fascistes.

M. ROBERT.

L'U.R.S.S. à la sortie de la guerre

LA SOCIÉTÉ SOVIÉTIQUE A LA SORTIE DE LA GUERRE

La société soviétique est entrée dans la guerre comme un organisme des plus contradictoires. D'un côté le développement extrêmement rapide des forces productives, résultat de l'étatisation des moyens de production, du monopole du commerce extérieur et de l'organisation planifiée de toute l'économie, avait clairement démontré le caractère fondamentalement progressif de cette société, par rapport au capitalisme dont l'économie se trouvait soit en stagnation soit en régression complète. D'autre part, le développement monstrueux des inégalités sociales, qui ne faisaient que s'accroître au lieu d'avoir tendance à diminuer, la réaction dominante dans toutes les sphères de la vie sociale, le retour au nationalisme le plus chauvin, la renaissance de l'Eglise, de la famille petite-bourgeoise etc., et avant tout, l'étouffant régime de terreur policière qui éliminait toute vie politique des masses, avaient clairement indiqué que ce caractère

fondamentalement progressif de la société soviétique était contrecarré par les tendances de plus en plus conservatrices et réactionnaires de la caste bureaucratique dominante. Il ne s'agissait d'ailleurs pas là d'une « contradiction » entre l'économie et la politique, entre « l'infrastructure et la superstructure ». Les tendances réactionnaires de la bureaucratie se faisaient également sentir dans l'économie, où la caste dominante avait tendance à piller effrontément les fruits les plus importants de l'industrialisation. Elle s'appropriait une part tellement disproportionnée du produit social, que non seulement les masses étaient condamnées à vivre dans la misère la plus noire, mais que l'accumulation, et le développement harmonieux de l'économie, étaient puissamment freinés.

La guerre a-t-elle changé fondamentalement cette situation? Nous pensons que non. D'un côté, la guerre a nettement montré la supériorité du système économique de l'URSS par rapport au capitalisme décadent. Vu sous cet angle, elle aurait pu affermir les éléments socialistes en URSS par rapport aux